

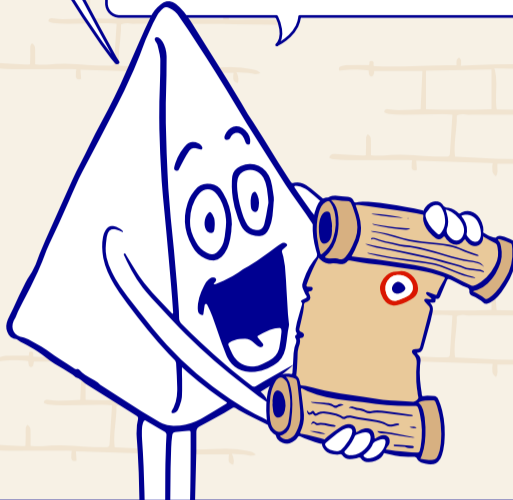


# Qui fait les lois ?



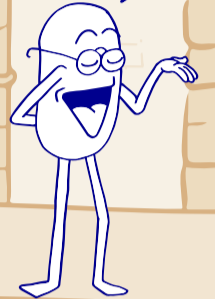
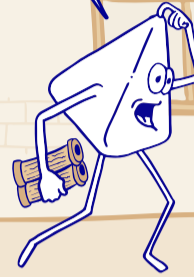
Pour commencer, les lois sont importantes car elles nous permettent de vivre ensemble !

Elles définissent les droits et devoirs de chacun.



Le gouvernement est-il toujours à l'initiative d'une loi ?

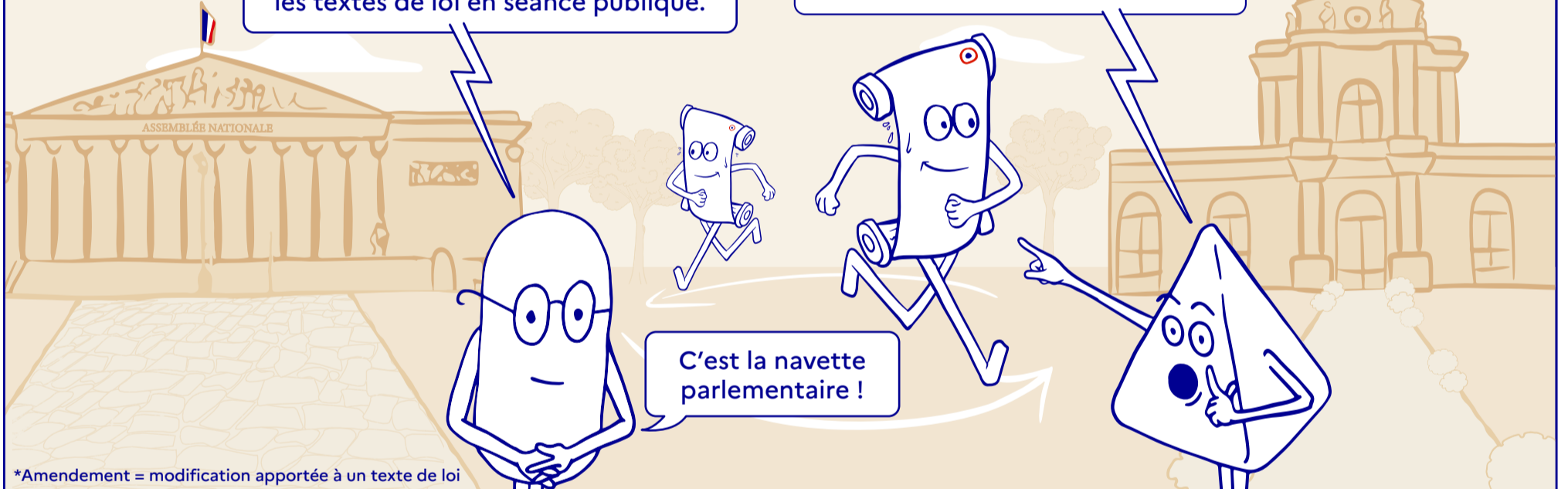
Non, elles peuvent aussi être proposées par le Parlement, c'est-à-dire les députés et les sénateurs.



Une fois que le texte de loi a été proposé, les parlementaires se réunissent en petits groupes pour l'examiner. C'est ce qu'on appelle les commissions parlementaires.

Ensuite, les députés et les sénateurs discutent et amendent\* successivement les textes de loi en séance publique.

Comment s'appelle ce circuit entre l'Assemblée nationale et le Sénat ?

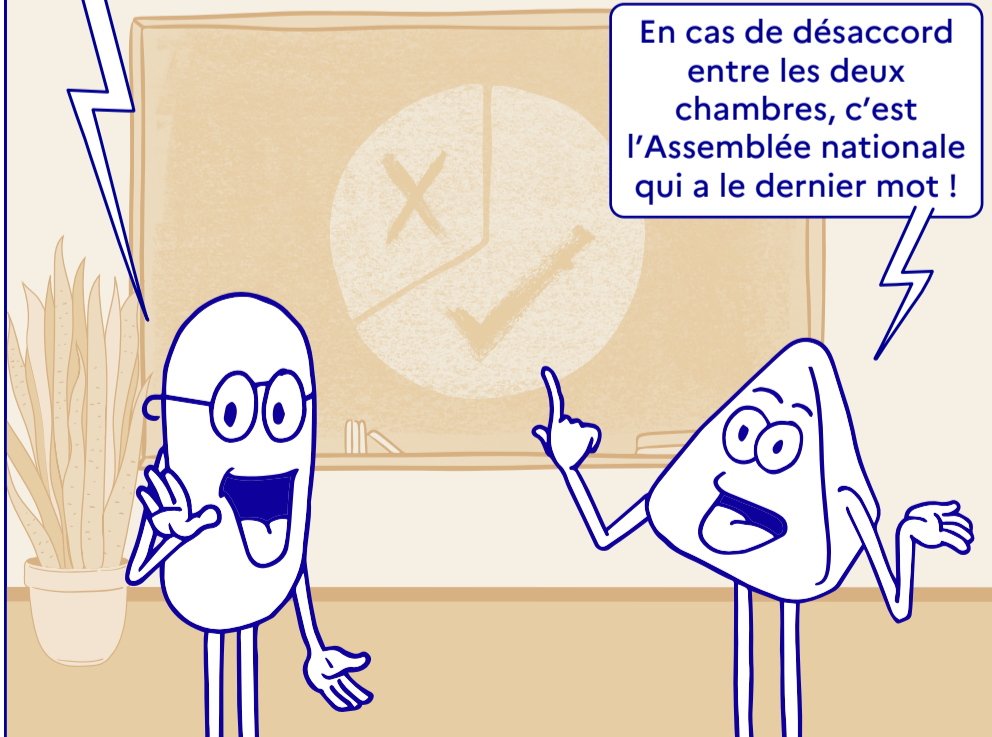


C'est la navette parlementaire !

\*Amendement = modification apportée à un texte de loi

Et enfin, pour que le texte soit adopté, il doit être voté par la majorité des parlementaires.

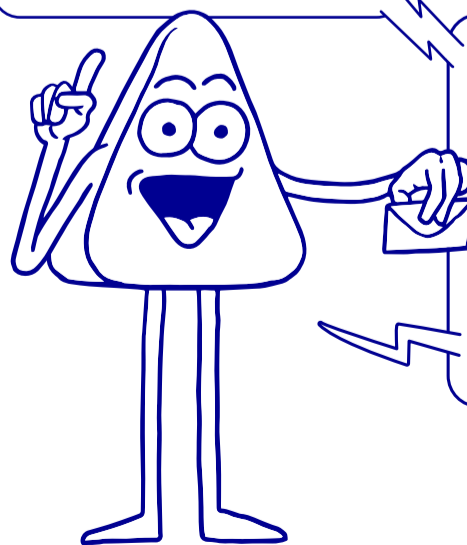
En cas de désaccord entre les deux chambres, c'est l'Assemblée nationale qui a le dernier mot !



L'élaboration des lois est indispensable à notre démocratie donc...

## Pour résumer

Les 12 et 19 Juin  
**Allons Voter!**



Pour plus d'informations : [elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr)